Plage de la Hoguette

Saint-Malo

Qualité de l'eau de baignade

| Année | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
|--------------------------------|------|------|------|------|
| Gl | Bon | Bon | Bon | Bon |
| Classement Directive 2006/7/CE | ** | ** | ** | ** |

Episodes de pollution relevés lors des contrôles réglementaires sur la période 2019-2022 : Un seul mauvais classement a été constaté sur 43 analyses réalisées par l'ARS (Agence Régionale de la Santé). La baignade a été fermée à deux reprises, la première en 2021 (raison sanitaire) et la seconde en 2022 (mesure préventive).

 $\textbf{Pour plus d'informations}: \underline{\textit{www.baignades.sante.gouv.fr}}$

La zone de baignade

Date de la saison balnéaire : 1er juillet au 31 août

Personne responsable de l'eau de baignade : ville de Saint-Malo

Equipements : poste de secours, cale, sanitaire, club de voile

Surveillance : s'informer au poste de secours

Accessibilité aux animaux : voir panneau d'information plage

Marnage : Le marnage (amplitude entre marée basse et marée haute) peut atteinte

jusqu'à 13m en marée de vives eaux.

Gestion préventive du risque sanitaire

Durant la saison balnéaire, la qualité de l'eau est analysée environ 11 fois dans le cadre du suivi officiel ARS.

En complément, la collectivité assure en continu la surveillance du système d'assainissement.

Si un risque sanitaire est constaté ou pressenti, une interdiction temporaire de baignade est prononcée par arrêté municipal. Des analyses sont réalisées avant réouverture.

Classement des principales sources de pollution

- 1 Dysfonctionnement du système de collecte des eaux usées (exfiltration)
- 2 Mauvais branchements sur le réseau d'eaux usées / Rejets non collectés
- 3 Lessivage des sols par temps de pluie (promenade du sillon)
- 4 Déjections d'oiseaux et de chiens

Pour plus d'informations :

Ville de Saint-Malo - Direction des sports

Mairie annexe de Paramé – - Place Georges Coudray – 35400 Saint-Malo

Tél. 02 99 56 90 16. Courriel : dsp@saint-malo.fr

Plan d'actions mis en place par la ville de Saint-Malo

- ✓ Campagne de remise en conformité des branchements privés d'assainissement
- ✓ Renforcement du ramassage des déchets sur la voie publique et sur la plage.
- ✓ Suivi en continu des postes de refoulement des eaux usées
- ✓ Accès interdit à la plage aux animaux domestiques
- Travaux de réhabilitation / renforcement du réseau de collecte

